

Leibniz

**Rien n'agit sans raison – L'enjeu pratique
du principe de raison chez Leibniz**

Vincent Sullerot

Philopsis : Revue numérique

<https://philopsis.fr>

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

Nihil est sine ratione, rien n'est sans raison : c'est à bon droit que Leibniz peut, à l'occasion, appeler « mon principe de la Raison suffisante¹ » cette formule cardinale du rationalisme dans sa figure moderne, dont il a donné l'énoncé et le nom définitifs. Soucieux pourtant de lester ce principe de l'autorité de la tradition pour mieux pouvoir en user dans la défense de ses propres doctrines, Leibniz le présente fréquemment comme bien connu, quoiqu'insuffisamment reconnu. Hartsoeker « l'approuve en général, mais sans l'appliquer² » ; Clarke « l'accorde en paroles » et « le refuse en effet³ » : c'est le destin paradoxal du « Principe de la nécessité d'une Raison suffisante, que bien des gens ont eu dans la bouche ; mais, dont ils

¹ Leibniz à des Bosses, 5 février 1712 ; trad. in *L'être et la relation...* (cité désormais ER), p. 195 ; nous soulignons). Pour l'original latin, cf. *Die philosophischen Schriften* (cité désormais GP), II 433 (*meum Rationis sufficientis principium*). On trouvera en bibliographie les références complètes des ouvrages cités (sauf indication contraire, Leibniz en est toujours l'auteur). Nous avons modernisé l'orthographe des textes français.

² *Ibid.* Leibniz aura en effet à rappeler son principe, p. ex. dans sa lettre à Hartsoeker du 6 février 1711 ; GP III 519 ; *Principes de la Nature et de la Grâce. Monadologie et autres textes (1703-1716)* (cité désormais PNG...), p. 175.

³ 3^e écrit de Leibniz à Clarke, 25 février 1716 ; *Correspondance Leibniz-Clarke* (cité désormais CLC), p. 52 (GP VII 363).

n'ont point connu la force⁴ ». La tâche que Leibniz s'assigne en propre consistera donc moins à « désigner » verbalement ce principe qu'à l' « effectuer » réellement, c'est-à-dire à en déployer toute la puissance théorique jusque dans ses dernières conséquences⁵.

La cause est entendue, et les commentateurs de Leibniz ne manquent jamais de souligner la place de choix du principe de raison dans les textes du philosophe. Ce faisant, on en privilégie souvent la signification proprement *théorique* – logique et métaphysique, en particulier –, qui le rattache à un autre grand principe leibnizien bien connu, chargé d'exprimer la nature de la vérité : le principe de l'inhérence conceptuelle (*praedicatum inest subjecto*). Aux alentours de 1686, en effet, Leibniz tend fréquemment à amoindrir la primauté du principe de raison et à le subordonner au principe de l'inhérence conceptuelle. Le principe de raison, au même titre d'ailleurs que le principe de contradiction, n'aurait plus qu'à figurer parmi ses « corollaires⁶ ».

Or, si l'on ne saurait contester qu'il s'agit là d'un élément décisif dans l'interprétation du principe de raison⁷, il ne doit pas occulter une autre ligne directrice du déploiement de ce principe dans la pensée de Leibniz, celle que commande son enjeu *pratique*. La mise au jour de cette dimension majeure implique de privilégier, de part et d'autre de la période centrale qui entoure la rédaction du *Discours de métaphysique*, et qu'on négligera pour l'occasion, la première philosophie de Leibniz et ses dernières élaborations. Cette démarche, apparemment cavalière au regard de la constitution génétique de la pensée leibnizienne, ne pourra se justifier que par l'hypothèse qu'elle accrédite. Le principe selon lequel « rien n'est sans raison » a aussi commencé et fini sa carrière sous la forme d'un principe qui affirme d'abord la rationalité de l'action : rien n'*agit* sans raison⁸.

I. Premiers pas du principe de raison : un fondement pour les « sciences de l'action »

1. Un principe tacite

Le développement du principe de raison chez Leibniz est progressif. On peut d'abord le voir à l'œuvre une première fois, et comme encore « enveloppé », dans la première partie de la *Confessio Naturae contra Atheistas* de 1668. Leibniz veut y montrer que l'on ne peut « rendre raison des phénomènes corporels » sans supposer une cause ou un principe incorporel, à savoir Dieu. Le mécanisme des modernes « naturalistes » peut bien ramener ces phénomènes aux « qualités premières » des corps (grandeur, figure et mouvement), mais il est impossible de

⁴Leibniz à la Princesse de Galles, 12 mai 1716 ; *CLC*, p. 76 (GP VII 378).

⁵Dans la lettre à des Bosses déjà citée (n. 1), Leibniz joue en effet de la distinction scolastique de « l'acte désigné » (*actus signatus*) et de « l'acte effectué » (*actus exercitus*). Il a déjà employé cette distinction en 1710, dans le contexte d'une discussion sur la transmission du péché originel et la préformation de la rationalité ; cf. *Causa Dei*, § 82, in *Opuscules philosophiques choisis*, p. 282-283, ou *Essais de Théodicée...* (cité désormais *ET*), p. 441. Ce rapprochement suggère que, à l'image de la raison elle-même, le principe de raison était comme déjà « préformé » ou « enveloppé » dans l'histoire de la pensée, avant d'être pleinement « développé » par Leibniz lui-même. Telle serait la version leibnizienne de ce que Heidegger a proposé d'appeler le « temps d'incubation » du principe de raison (*Le principe de raison*, p. 46 pour le cours et p. 248 pour la conférence).

⁶C'est typiquement le cas dans un célèbre passage de la lettre de Leibniz à Arnauld du 4/14 juillet 1686 (*Discours de métaphysique et Correspondance avec Arnauld*, p. 121-122 ; GP II 56-57).

⁷Élément relevé dès 1929 par Heidegger dans *Vom Wesen des Grundes* (*Ce qui fait l'être-essentiel d'un fondement ou « raison »*, p. 94).

⁸Sous cette forme, ce principe serait l'ancêtre de ce que Schopenhauer appellera la « loi de la motivation », qui nous fait entrer « dans les coulisses » de la causalité, ainsi « vue de l'intérieur » (cf. *De la quadruple racine du principe de raison suffisante*, § 43, p. 197).

« trouver l'origine de ces qualités dans la nature des corps ». Autrement dit, « les corps ne peuvent se suffire à eux-mêmes⁹ » <*corpora sibi non sufficere*>.

Prenons l'exemple du mouvement, qui constitue l'action propre du corps¹⁰ : il est impossible de déduire cette qualité de la définition du corps, qui est d' « exister dans l'espace » <*spatio inexistere*>. L' « existence dans » <*inexistentia*> peut bien rendre compte de sa « mobilité », mais non de son mouvement actuel. Et Leibniz d'enfermer le naturaliste téméraire dans un dilemme : qu'il explique ce mouvement par l'éternité (le corps est en mouvement parce qu'il l'a été de toute éternité) ou par le mouvement d'un corps contigu, il n'aura pas « rendu pleinement la raison » du mouvement. La seconde option conduit à une régression à l'infini. Quant à la première, elle dilue la question dans l'infinité du temps sans y répondre.

C'est donc une vaine échappatoire de ceux qui rendent ainsi raison du mouvement : tout corps a été en mouvement de toute éternité [...]. Car s'ils disent qu'un corps donné a été en mouvement de toute éternité, il n'apparaît pas *pourquoi* il n'a pas *plutôt* [*cur non potius*] été en repos de toute éternité, le temps en effet, même infini, ne pouvant être entendu comme cause du mouvement¹¹.

On retrouve ici la syntaxe d'une autre question, restée elle aussi sans réponse quand il s'agissait de déduire la détermination particulière de la grandeur et de la figure d'un corps à partir de l'espace (autre élément de la définition du corps) :

Mais on demande encore *pourquoi* il remplit un espace de telle grandeur et de telle figure *plutôt* qu'un autre, et ainsi *pourquoi* par exemple il est de trois pieds *plutôt* que de deux, et *pourquoi* carré *plutôt* que rond. L'on ne peut en rendre raison à partir de la nature des corps [...]¹².

Cette même structure interrogative, « pourquoi... plutôt que... » (*cur... potius quam...*), est précisément commune aux deux questions fondamentales associées au principe de raison, dans leurs formulations ultérieures¹³.

Le cas du mouvement éternel se heurte à la première question (pourquoi le mouvement plutôt que sa négation, le repos ?), la détermination de la grandeur et de la figure achoppe sur la seconde (pourquoi un corps configuré ainsi plutôt qu'autrement ?).

Les corps ne se suffisent pas à eux-mêmes : leur nature ne leur permet pas de rendre raison d'eux-mêmes, du moins par une « raison pleine et entière¹⁴ » <*ratio plena*> ; leur définition ne fournit pas de réponse aux questions de la forme « pourquoi... plutôt que... ? ». Ni le nom ni la formule du principe de raison ne figurent dans ce texte de 1668, mais il semble bien déjà opérer en silence. Il travaille ici pour Dieu. Car si « la raison de toute manière d'être <*affectio*> doit se déduire soit de la chose même, soit de quelque chose d'extrinsèque¹⁵ », la raison de l'action des corps – leur mouvement – et de leurs autres qualités n'est pas seulement extérieure à chacun d'entre eux, mais, en dernière analyse, étrangère à l'ensemble des corps et hétérogène à la nature corporelle comme telle.

⁹Trad. in *Discours de métaphysique et autres textes (1663-1689)* (cité désormais *DM...*), p. 27-29 ; nous soulignons (GP IV 105-106).

¹⁰Cf. 2^e partie du texte : « toute action d'un corps est un mouvement », in *DM...*, p. 34 (GP IV 110).

¹¹*DM...*, p. 30 (GP IV 107). Nous soulignons.

¹²*DM...*, p. 29 (GP IV 106). Nous soulignons.

¹³Cf., p. ex., le texte célèbre des *PNG*, § 7 (in *PNG...*, p. 228), ou bien, déjà, celui de la *Confessio Philosophi* que nous étudierons plus loin (*Confessio Philosophi...*, cité désormais *CP*, p. 34-35) : « pourquoi [une chose] est plutôt que de n'être pas, et pourquoi elle est telle plutôt qu'autrement » (*cur sit potius quam non sit, et sic potius quam aliter sit*).

¹⁴*DM...*, p. 29 (GP IV 107).

¹⁵*DM...*, p. 29 (GP IV 106).

2. Premières formulations

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr